



SANTEPREV
SANTÉ | FORMATION | PRÉVENTION

Référence :
FAPRA2SINI

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Secteur Sanitaire et Social

Acteur
PRAP 2S



Formation
Certifiante



Prérequis
Aucun



Effectifs
4 à 10 personnes



Durée
21 heures



Tarifs
Inter : 400 € / Stagiaire
Intra : 1900 € / Groupe

CONTENU DE LA FORMATION

OBJECTIF DE LA FORMATION

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes.
Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques
Inscrire ses actions dans la démarche de prévention de la structure
Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels
Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.



Public

Personnel du secteur Sanitaire et Médico-Social

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

7 heures tous les 24 mois

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles L4121-1, R4541-3-1 du Code du Travail
Document de référence de l'INRS

ATTRIBUTION FINALE

Certificat de Acteur PRAP 2S
Attestation de fin de formation

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique et pratique selon la grille de certification des compétences PRAP 2S de l'INRS

INTERVENANT

Formateur PRAP 2S certifié INRS

SANTEPREV 38 chemin des jardins saint pierre 13500 MARTIGUES
APE : 8559A – SIRET : 84782375400019

Organisme de formation enregistré à la DIRECCTE PACA sous le numéro
93131758213



contact@santeprev.fr



06 80 42 35 85

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Secteur Sanitaire et Social

Acteur
PRAP 2S



Formation
Certifiante



Prérequis
Aucun



Effectifs
4 à 10 personnes



Durée
21 heures



Tarifs
Inter : 400 € / Stagiaire
Intra : 1900 € / Groupe

CONTENU DE LA FORMATION

PROGRAMME

1/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel de la prévention des risques.
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance.
- Les processus d'apparition des risques professionnels.
- Les différents risques du secteur sanitaire et social.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2/ Inscrire ses actions dans une démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention de la structure.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

3/ Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

4/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les handicaps physiques dus au travail.
- Les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain.
- Les mobilisations protectrices adaptées à la personne aidée.
- L'utilisation des aides techniques préventives

